



Bruxelles, le 13 juin 2008

PROJET
NOTE D'INFORMATION ¹
CONSEIL AFFAIRES GÉNÉRALES et RELATIONS EXTÉRIEURES
Lundi 16 juin à Luxembourg

*Le Conseil commencera ses travaux à 10 heures par une session consacrée aux affaires générales qui portera sur les travaux préparatoires de la **réunion du Conseil européen des 19 et 20 juin** et lors de laquelle sera présenté le projet de programme de dix-huit mois des futures présidences française, tchèque et suédoise.*

*La session consacrée aux relations extérieures qui suivra aura pour thème les **Balkans occidentaux, le Proche-Orient, Cuba, la Birmanie et l'Afrique** (en particulier la région des Grands Lacs, le Soudan et le Zimbabwe).*

*Au cours du déjeuner, les discussions porteront notamment sur la **Chine et l'Iran**.*

Conférence de presse: à la fin de la session du Conseil (à partir de 16h30).

Les conférences de presse et les manifestations publiques seront retransmises par lecture vidéo en transit ("video streaming"):

<http://www.consilium.europa.eu/videostreaming>

*
* *
*

En marge du Conseil:

Lundi 16 juin:

16 heures Signature de l'accord de stabilisation et d'association avec la Bosnie-Herzégovine;
18h30 Conseil d'association UE-Israël (*suivi d'une conférence de presse vers 19h30*);

Mardi 17 juin:

9h30 Conférence d'adhésion avec la Turquie (*suivie d'une conférence de presse vers 11h15*);
11h30 Conférence d'adhésion avec la Croatie (*suivie d'une conférence de presse vers 12h15*).

¹ Cette note a été établie sous la responsabilité du service de presse.

SESSION CONSACRÉE AUX AFFAIRES GÉNÉRALES

Préparation de la réunion de juin du Conseil européen

Le Conseil se penchera sur un projet de conclusions établi par la présidence pour la réunion du Conseil européen qui se tiendra à Bruxelles les 19 et 20 juin.

Les questions qui seront examinées par le Conseil européen seront les suivantes:

- le traité de Lisbonne;
- la liberté, la sécurité et la justice;
- les implications sur le plan politique du prix élevé des denrées alimentaires;
- des questions économiques, sociales et environnementales;
- les Balkans occidentaux;
- les relations extérieures (en particulier les objectifs du Millénaire pour le développement et la politique européenne de voisinage).

Lors de sa session des 26 et 27 mai, le Conseil a procédé à l'examen d'un projet d'ordre du jour annoté; depuis lors, un projet de conclusions a été examiné par le Comité des représentants permanents.

Programme de dix-huit mois du Conseil

- *Débat public*

Les futures présidences française, tchèque et suédoise présenteront un projet de programme de dix-huit mois pour le Conseil pour le second semestre de 2008 et l'année 2009.

Ce document comporte un cadre stratégique, établi par les trois présidences suivantes à la suite de consultations, une liste des priorités propres à chaque domaine d'action et un programme détaillé exposant les questions qui devraient être abordées pendant la période de dix-huit mois.

Le document met notamment l'accent sur les priorités suivantes:

- la préparation de la mise en œuvre du traité de Lisbonne;
- la réévaluation des dépenses et ressources de l'UE;
- le changement climatique;
- garantir un approvisionnement en énergie sûr, compétitif et durable du point de vue de l'environnement;
- la mise en œuvre de la stratégie de Lisbonne pour la croissance et l'emploi;
- la promotion de la compétitivité de l'UE;
- le développement durable;
- le réexamen de la politique agricole commune ("bilan de santé" de la PAC);
- la poursuite de la mise en place d'un espace de liberté, de sécurité et de justice;
- l'élargissement de l'UE;
- les Balkans occidentaux;
- le renforcement des relations de l'UE avec les pays situés à ses frontières orientales et méridionales;
- les relations avec l'Afrique;
- la stratégie européenne de sécurité;
- la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Les trois présidences achèveront la mise au point du programme à la lumière des travaux du Conseil.

SESSION CONSACRÉE AUX RELATIONS EXTÉRIEURES

Balkans occidentaux

Le Conseil fera le point sur la situation dans les Balkans occidentaux et devrait adopter des conclusions qui mettront l'accent sur:

- la Bosnie-Herzégovine, le Conseil se félicitant de la signature de l'accord de stabilisation et d'association et de l'accord intérimaire qui aura lieu en marge de la session du Conseil;
- l'ancienne République yougoslave de Macédoine, à la suite des élections législatives tenues le 1^{er} juin et des nouveaux scrutins qui doivent se tenir le 15 juin;
- la libéralisation des visas, le Conseil accueillant avec satisfaction la présentation des feuilles de route pour l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, l'ancienne République yougoslave de Macédoine, le Monténégro et la Serbie.

Proche-Orient

Les ministres examineront brièvement la situation au Proche-Orient, y compris le processus de paix et la situation au Liban.

Une session du Conseil d'association UE-Israël aura lieu après la session du Conseil.

Afrique

- *Région des Grands Lacs*

Les ministres examineront la situation dans la région des Grands Lacs. Le Conseil devrait

- prendre note avec satisfaction des progrès accomplis dans la région des Grands Lacs africains, où l'UE joue un rôle actif, y compris dans le cadre des structures de mise en œuvre des différents processus de paix, avec ses partenaires internationaux et africains, en particulier l'ONU et l'UA;
- engager les pays de la région à renforcer entre eux leurs relations et à instaurer une coopération régionale renforcée.

En ce qui concerne la République démocratique du Congo (RDC), le Conseil devrait notamment:

- confirmer que l'UE est déterminée à appuyer les efforts déployés par la RDC pour apporter à ses citoyens la paix et la sécurité et veiller à la reconstruction et au développement;
- se féliciter, pour ce qui est de l'Est de la RDC, de l'approche qu'ont adoptée les gouvernements de la RDC et du Rwanda ainsi que tous les groupes concernés en concluant récemment des accords de paix importants dans l'Est de la RDC;
- rappeler les efforts constants déployés par l'UE pour contribuer au processus de réforme du secteur de la sécurité, notamment grâce à ses deux missions menées en RDC dans le cadre de la PESD (EUSEC RD Congo et EUPOL RD Congo) et aux activités de la Commission.

En outre, le Conseil devrait:

- encourager les parties concernées à maintenir activement leur engagement en faveur des processus de paix au Burundi et en Ouganda;
- souligner l'importance des élections législatives qui doivent avoir lieu au Rwanda en septembre prochain et préciser que l'UE est disposée à les soutenir, entre autres en envoyant une mission d'observation électorale de l'UE.

Le Conseil adoptera des conclusions en ce sens.

- ***Soudan***

Le Conseil examinera la situation au Soudan. Il procédera à un échange de vues en présence de M. Luis Moreno Ocampo, procureur de la Cour pénale internationale.

Le Conseil devrait se déclarer préoccupé par la détérioration des conditions de sécurité au Soudan, qui compromet la mise en œuvre de l'accord de paix global et le règlement pacifique du conflit au Darfour. Dans ce contexte, il devrait notamment:

- saluer la feuille de route concernant Abyei approuvée le 8 juin par le Parti du Congrès national (PCN) et le Mouvement populaire de libération du Soudan (MPLS) après la confrontation militaire survenue récemment entre les forces armées soudanaises et l'Armée populaire de libération du Soudan (APLS);
- réitérer sa condamnation de l'attaque menée début mai par le Mouvement pour la justice et l'égalité (MJE) contre le gouvernement du Soudan à Omdurman, ainsi que les bombardements et les attaques perpétrées récemment à l'encontre de civils au Darfour par les forces gouvernementales et leurs milices;
- souligner la nécessité d'accélérer le déploiement de la MINUAD et de faire en sorte que celle-ci soit équipée de façon à pouvoir remplir son mandat, qui comprend la protection des civils;
- se déclarer préoccupé par la poursuite des violences à l'encontre des civils, des soldats de la paix et du personnel humanitaire, ainsi que par les témoignages indiquant que les violences à caractère sexiste et les crimes sexuels demeurent très nombreux.

Le Conseil réitérera son soutien à la Cour pénale internationale (CPI), déplorera le fait que le gouvernement du Soudan continue à refuser de coopérer avec la CPI et rappellera les obligations qu'imposent la résolution 1593 du Conseil de sécurité des Nations unies en ce qui concerne la coopération avec la CPI.

Le Conseil devrait également se déclarer préoccupé par les ramifications régionales de la crise au Soudan. Il devrait engager le Soudan et le Tchad à adhérer à l'accord signé à Dakar le 13 mars. L'opération EUFOR Tchad/RCA de l'UE, ainsi que la mission des Nations unies au Tchad (MINURCAT) et l'opération hybride UA/ONU au Darfour (MINUAD), contribuent de manière déterminante à ramener la sécurité dans la région et, par conséquent, aux efforts visant à consolider la paix et la réconciliation dans la région et à améliorer la situation humanitaire.

Le Conseil devrait adopter des conclusions allant dans ce sens.

- ***Somalie***

Le Conseil examinera la situation en Somalie et devrait adopter des conclusions dans lesquelles il réaffirmera son soutien en faveur d'une démarche globale permettant de parvenir à un règlement durable de la crise somalienne et se félicitera de l'adoption à l'unanimité, le 2 juin, de la résolution 1816(2008) du Conseil de sécurité des Nations unies sur les actes de piraterie et les vols à main armée commis au large des côtes somaliennes.

- ***Zimbabwe***

Le Conseil procédera à un échange de vues sur la situation au Zimbabwe pendant la période précédant le second tour de l'élection présidentielle qui aura lieu le 27 juin.

Lors de sa session du 26 mai, le Conseil a condamné la campagne de violence et d'intimidation que l'État zimbabwéen a orchestrée contre ses citoyens et qui n'a cessé de s'intensifier au cours du long processus électoral et a demandé au gouvernement du Zimbabwe d'assurer des conditions égales pour tous les candidats et d'instaurer un environnement sûr afin que les résultats du second tour à venir puissent refléter la volonté librement et démocratiquement exprimée du peuple zimbabwéen.

Cuba

Le Conseil discutera des relations avec Cuba, notamment à la lumière des changements auxquels le gouvernement cubain a procédé récemment. Il devrait inviter le gouvernement à améliorer réellement la situation en matière de droits de l'homme, notamment en libérant sans condition tous les prisonniers politiques, y compris les personnes qui ont été arrêtées et condamnées en 2003.

Il procédera au réexamen annuel de la position commune du Conseil définie en 1996 et devrait en réaffirmer la valeur et la pertinence. Il devrait en outre réaffirmer que l'UE est déterminée à mener un dialogue avec les autorités cubaines, les représentants de la société civile et les représentants de l'opposition pacifique, conformément aux politiques de l'UE, afin de promouvoir le respect des droits de l'homme et la réalisation de réels progrès sur la voie du pluralisme démocratique.

Comme il est indiqué dans les conclusions du Conseil du 18 juin 2007, l'UE est disposée à reprendre un dialogue global et ouvert avec les autorités cubaines sur tous les sujets d'intérêt mutuel. Depuis juin 2007, des discussions préliminaires ont eu lieu au niveau ministériel entre l'UE et Cuba, ainsi qu'au niveau bilatéral, sur la possibilité de lancer un tel dialogue.

Les ministres étudieront:

- la manière de mener ce dialogue,
- la situation concernant les mesures de 2003, qui avaient déjà été suspendues, afin de faciliter le dialogue politique,
- l'évaluation future des relations de l'UE avec Cuba.

Birmanie/Myanmar

Le Conseil examinera la situation en Birmanie/au Myanmar six semaines après le passage du cyclone Nargis, à la suite des travaux des ministres du développement lors des sessions du Conseil du 13 mai et des 26 et 27 mai.

L'ampleur de la catastrophe est telle qu'il est nécessaire de conjuguer les efforts des Nations unies, des pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), des agences internationales et locales et des ONG pour secourir les survivants. Le 13 mai, le Conseil a invité les autorités de Birmanie/du Myanmar à permettre aux travailleurs humanitaires de se rendre sur le terrain librement et sans restriction et à prendre d'urgence des mesures en vue de faciliter l'acheminement de l'aide. Le 26 mai, il leur a demandé instamment de s'employer en tout premier lieu à supprimer les obstacles à l'acheminement d'une aide humanitaire immédiate à toutes les régions sinistrées du pays.

Iran

Lors du déjeuner, les ministres discuteront de l'Iran et de la question nucléaire iranienne. Le Haut Représentant de l'UE, M. Javier Solana, rendra compte aux ministres de la visite qu'il doit effectuer le 14 juin à Téhéran en vue de présenter aux autorités iraniennes, au nom de la France, de l'Allemagne, du Royaume-Uni, de la Chine, de la Russie, des États-Unis et de l'UE, un paquet actualisé de propositions destinés à servir de point de départ pour des négociations.

Chine

Lors du déjeuner, les ministres devraient débattre de la situation en Chine, y compris de celle du Tibet.

Divers

Le Conseil devrait adopter plusieurs autres points, notamment:

- *Russie*

Réexamen des travaux préparatoires du sommet UE-Russie (Khanty-Mansiisk, 26-27 juin).

- *Migration*

Conclusions concernant le renforcement de l'approche globale sur la question des migrations.
